



## en bref...

Les 14 et 15 novembre, Isabelle Marx et Catherine Bleus, professeurs de français, ont participé au 3e Comité de pilotage du projet européen energ@tic à Ploesti en Roumanie.

Elles y ont présenté les projets des défis scientifiques et les ateliers d'écriture menés dans les différentes classes du Collège.

Pour plus d'informations, consultez : <http://labo-energetic.eu/>

## en bref...

Bienvenue sur notre nouveau site  
<http://www.sainte-veronique.be/>

pour y découvrir les news  
du Collège, de l'école primaire et maternelle,  
de Marie-José et Saint-Joseph.



## je suis dans le journal

### Yoan et Maxime pour le 2ème championnat européen de Kin Ball.

C'est au mois d'octobre dernier que notre équipe nationale belge se présentait à Saarlouis en Allemagne pour le 2ème championnat européen de Kin Ball.

Parmi toutes les délégations allemandes, françaises, espagnoles, danoises et belges, 7 joueurs (élèves, anciens et professeur) sont issus du Collège Sainte-Véronique. (Vincent N'Diaye (capitaine), Benoît Thill, Guillaume Sylvestre, Pauline Sylvestre, Quentin Bertrand, Yoan Vandormael (rhéto) et Maxime Legrand (rhéto).

Après des mois et des mois d'entraînement, quelle récompense de voir l'équipe féminine terminer en phase finale à la 3ème place de ce championnat et l'équipe masculine se hisser pour la 2ème fois à la 1ère place en obtenant ainsi son second titre de Champion d'Europe de Kin Ball !!

Félicitations à eux pour ce superbe exploit !

A l'année prochaine pour le 4ème championnat du Monde au Canada ...

Omnikin ...

Yoan Vandormael et Maxime Legrand.



### Audrey, jury du Festival Emulation.

Je m'appelle Audrey et je suis étudiante en rhéto dans la Section Arts d'Expression du Collège.

Pendant une semaine, lors du mois d'octobre dernier, j'ai eu la chance de faire partie du Jury jeune du Festival Emulation organisé par le Théâtre de la Place.

En quelques mots, ce Festival donne l'opportunité à des jeunes compagnies théâtrales de la Communauté française de faire découvrir leur univers à un large public. Le Jury jeune était composé de dix étudiants issus de diverses écoles secondaires de Liège et montrant chacun un engouement certain pour le théâtre. J'ai donc parcouru sept lieux, comme par exemple, le plus inattendu, l'Institut d'Anatomie de l'ULg mais aussi la chapelle Saint-Roch-en-Volière, l'Académie Royale des Beaux Arts de Liège afin de découvrir sept compagnies à travers sept spectacles totalement différents. A côté du jury composé de professionnels de la scène internationale qui ont attribué le «Prix Emulation» à un spectacle de la programmation, nous avons décerné une mention spéciale «Coup de cœur» au spectacle «Ma famille», une création de Pied'alu Théâtre en collaboration avec Pi 3,14 dans une mise en scène de Denis Mpunga.

Cette expérience au sein du Festival fut très enrichissante tant sur le plan artistique que sur le plan humain car j'ai pu rencontrer des metteurs en scène, des acteurs et aussi d'autres professionnels du théâtre venus des quatre coins de l'Europe.



## l'édito

### Le décret Loterie

Le mois de novembre est devenu le mois de la «grande tombola» du Ministre pour inscrire son enfant dans l'école secondaire de son choix ! Incroyable mais vrai !

Le décret « inscriptions » de la Ministre Arena a provoqué des files devant les écoles les plus recherchées. La presse en a fait largement écho et comme cela était politiquement incorrect, la Ministre Arena a été débarquée par son chef et remplacée par le Ministre Dupont qui, n'ayant plus droit aux files, a inventé le décret «mixité sociale».

Comme si la mixité sociale pouvait se décréter !

Comme si la mixité sociale ne devait exister qu'en 1e secondaire !

Après les prochaines élections, il n'est pas impensable qu'un nouveau décret ne modifie encore une fois la réglementation, mais en attendant, ...

### Qu'en est-il pour l'inscription en septembre 2009 en 1e secondaire ?

Les enfants de 6e primaire de nos écoles, Sainte-Véronique et Saint-Joseph des Bruyères, comme les frères et sœurs de nos élèves du secondaire, sont prioritaires.

S'ils en ont fait la demande avant le 15 novembre, ils **sont inscrits définitivement au Collège.**

Les autres enfants devront s'inscrire entre le 15 et le 30 novembre et comme le nombre de places disponibles ne sera pas suffisant, il y aura un **tirage au sort** et les chanceux seront informés avant le 15 décembre 2008.

Les conséquences de cette réglementation, c'est que les parents vont s'inscrire dans 2 ou 3 écoles qui correspondent plus ou moins à leurs critères, en espérant évidemment avoir une place dans l'école qui est leur premier choix, ...

En fait cela correspond à prendre plusieurs «billets de tombola» en espérant le tirage le plus favorable possible, ...

Que d'énergie, de travail, ... et de temps consacré à cette réglementation alors qu'il y a de vrais défis à relever : l'accueil des enfants, la qualité de l'enseignement, l'aide aux élèves en difficulté, dès la 1e primaire, le développement du projet, le développement de l'enfant, ...

Ce décret nous demande une charge supplémentaire de travail qui ne doit en aucun cas nous pousser à négliger notre rôle premier, à savoir que Madame Leyen, la directrice adjointe, et moi, nous voulons être disponibles pour recevoir, écouter et conseiller les jeunes et leurs parents actuels et futurs.

Pour terminer, je peux dire pourquoi nos écoles ont du succès et sont si rapidement complètes. La raison est simple : c'est la qualité de l'enseignement et le suivi de chacun de nos élèves grâce au professionnalisme de nos équipes éducatives, et les parents, c'est compréhensible, veulent inscrire leurs enfants dans les meilleurs établissements.

